



## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 1<sup>er</sup> mai 2023

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 1<sup>er</sup> mai 2023 à 20h00, en son lieu habituel au 500, route 249, Val-Joli .

Sont présents les conseillères et conseillers :Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté, Jonathan Morin et Johanne Maurice.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

#### 2023-05-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**D'adopter** l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence il demeure ouvert à toute modification :

#### Ordre du jour

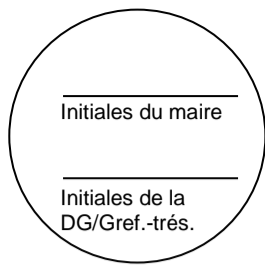
1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

#### **ADMINISTRATION**

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023
4. Première période de questions du public
5. Autorisation des comptes
6. Rapports des différents comités
  - a. Mairie
  - b. Travaux publics
  - c. Régie incendie
  - d. Loisirs
  - e. Environnement
  - f. Trans-Appel
  - g. Urbanisme
7. Adoption du règlement 2023-04 augmentant le fonds de roulement
8. Embauche d'un employé étudiant
9. Atelier de formation Sygem 2023
10. Résolution entérinant l'entente avec St-Claude pour le partage des redevances Carrière et sablière du rang 9
11. Autorisation au maire pour signature des brefs de saisie

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

12. Rehaussement de bornes fontaine



## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 1<sup>er</sup> mai 2023

### TRANSPORT

13. Matériaux granulaires
14. Achat de pneus pour le véhicule Western

### HYGIÈNE DU MILIEU

### SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

### AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

15. Compte-rendu de l'officier en bâtiment, environnement et agraire – avril 2023

### LOISIRS ET CULTURE

16. Contribution au calendrier 2024 Table de concertation pour les aînées du Val-Saint-François
17. Gala Tournesol d'or

### AUTRES

18. Affaires nouvelles et suivi
19. Deuxième période de questions
20. Correspondance
  - a. MTQ-demande pour décharge du ponceau no 0651
  - b. MELCCFQ-nouvelles exigences réglementaires aux fournisseurs de services en matière de récupération et de valorisation de certains produits
21. Levée de l'assemblée

### ADMINISTRATION

2023-05-02

#### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2023

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023.

#### 4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de citoyens présents, pas de questions.

2023-05-03

#### 5. AUTORISATION DES COMPTES

**CONSIDÉRANT QUE** la greffière-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** les comptes à payer et les chèques émis selon la liste suivante soient acceptés et/ou payés tel que présenté.



## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 1<sup>er</sup> mai 2023

*Liste des paiements émis ( du 2023-04-01 au 2023-05-01 )*

*Détaillée par Date*

**Poste Banque: 54-110-00-000**

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202300207 (I)			2023-04-06	1310	T.G.C. INC.		11 565,00 \$
202300208 (I)	8176		2023-04-06	745	FIDUCIE DESJARDINS		2 755,54 \$
202300213 (I)			2023-04-20	1360	ADN COMMUNICATION		50,45 \$
202300214 (I)			2023-04-20	143	BELL CANADA		87,24 \$
202300215 (I)			2023-04-20	4	BELL MOBILITÉ		89,96 \$
202300216 (I)			2023-04-20	589	CONSEIL SPORT LOISIR DE		100,00 \$
202300217 (I)			2023-04-20	789	ÉNERGIE SONIC INC.		437,78 \$
202300218 (I)			2023-04-20	1355	EUROFINS ENVIRONEX		216,15 \$
202300219 (I)			2023-04-20	811	LES CAMIONS INTER ESTRIE		144,05 \$
202300220 (I)	8177		2023-04-20	638	Fonds d'information sur le		15,00 \$
202300221 (I)	8178		2023-04-20	1500	Fondation québécoise du		150,00 \$
202300222 (I)			2023-04-20	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.		137,74 \$
202300223 (I)			2023-04-20	28	hydro		280,86 \$
202300224 (I)			2023-04-20	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		145,09 \$
202300225 (I)	8179		2023-04-20	1325	MAISON DE LA FAMILLES		20,00 \$
202300226 (I)	8180		2023-04-20	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES		220,76 \$
202300227 (I)			2023-04-20	8	Retraite QUÉBEC		3 880,00 \$
202300228 (I)			2023-04-20	1000	VALORIS		1 840,98 \$
202300231 (I)			2023-04-20	14	VIVACO groupe coopératif		70,91 \$
202300233 (I)	8181		2023-04-28	1503	COTE RICHARD		2 168,58 \$
202300234 (I)	8182		2023-04-28	15	ADMQ		580,62 \$
202300235 (A)			2023-04-28	1204	9074-6827 Québec Inc.		364,47 \$
202300236 (A)			2023-04-28	1176	FRÉDÉRIK BERNIER		1 125,92 \$
202300238 (A)			2023-04-28	1363	DÉFI POLYTECK		113,83 \$
202300239 (I)			2023-04-28	28	hydro		86,98 \$
202300240 (A)			2023-04-28	32	INFOTECH		977,29 \$
202300241 (A)			2023-04-28	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		191,88 \$
202300242 (A)			2023-04-28	188	MARIE MARIER, NOTAIRE		469,90 \$
202300243 (A)			2023-04-28	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC		460,08 \$
202300244 (A)			2023-04-28	1440	Outils Pierre Berger de l'Estrie		1 379,67 \$
202300245 (A)			2023-04-28	60	PIECES D'AUTO BILODEAU		45,88 \$
202300246 (I)	8184		2023-04-28	1488	PJB Industries inc.		4 899,08 \$
202300247 (A)			2023-04-28	1109	POULIOT ÉQUIPEMENT DE		268,93 \$
202300248 (A)			2023-04-28	1491	Régie inter. sanitaire des		4 080,00 \$
202300249 (A)			2023-04-28	1345	THERRIEN COUTURE JOLI-		664,94 \$
202300250 (A)			2023-04-28	1000	VALORIS		2 137,44 \$
202300251 (I)	8185		2023-04-28	1501	Audrey Viens, notaire		2 150,03 \$
202300252 (A)			2023-04-28	62	VILLE DE WINDSOR		140,00 \$
202300253 (A)			2023-04-28	14	VIVACO groupe coopératif		1 025,21 \$
202300254 (A)			2023-04-28	1078	JOSIANE PERRON		189,96 \$
202300255 (A)			2023-04-28	140	RESSORTS CHARLAND		2 294,27 \$
202300256 (A)			2023-04-28	1250	SOMAVRAC C.C. INC.		20 345,98 \$
202300258 (I)	8186		2023-04-28	1470	Centre d'inspection & Ici Pneu		455,76 \$

**Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000**

**68 824,21 \$**

**Total des paiements**

**68 824,21 \$**

**Total des chèques 54 116,06 \$**

**Total des dépôts direct 14 708,15 \$**

**68 824,21 \$**

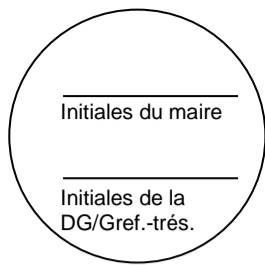
**Total des paies émises ( du 2023-04-01 au 2023-05-01 )**

**Dépôt direct et chèque**

**Dépôt direct: 16 855,86 \$**

**Chèque: 0,00 \$**

**Total: 16 855,86 \$**



Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Gref.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 1<sup>er</sup> mai 2023

### 6. RAPPORT DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DOSSIERS :

**a) Mairie :**

Le maire Rolland Camiré fait état de l'avancement des différents dossiers :

- Il y a eu une rencontre avec la MRC et le MELCCFC pour les travaux de ponceau du chemin de la Grande Ligne pour la restauration de la berge.
- Il y a eu une première rencontre avec EXP en comité pour le travail de révision des règlements d'urbanisme
- La clôture au terrain de Basketball a été installée.

**b) Travaux publics et hygiène du milieu :** le conseiller Philippe Verly mentionne que le comité s'est rencontré pour les travaux à réaliser sur le réseau routier et l'entretien des équipements.

**c) Régie des incendies :** le conseiller Philippe Verly mentionne que la Régie explore les possibilités concernant un terrain pour la nouvelle caserne.

**d) Loisirs, culture, familles et aînés:** La conseillère Johanne Maurice rappelle que l'inscription à la balle a lieu le samedi 6 mai à l'hôtel de ville. Également il y aura des cours de danse en ligne gratuit les mardi soirs au gazebo pour tout l'été. Une vente de garage sera organisée. D'autres activités pourraient avoir lieu au gazebo, on attend des confirmations. Nous avons eu une subvention du député André Bachand pour animer le gazebo.

**e) Dossier environnement :** Le conseiller Gilles Perron rappelle que l'écocentre est ouvert, on invite les citoyens à aller déposer vos encombrants, matériel électronique, résidus domestiques dangereux, etc. Également la journée de l'arbre et distribution de compost aura lieu le 20 mai au garage municipal.

**f) Trans-Appel :** Le conseiller Gilles Perron mentionne que l'organisme a eu confirmation que des sommes dues par le MTQ allaient être déposées.

**g) Urbanisme :** le conseiller Philippe Verly mentionne qu'il y aura un CCU cette semaine et que le travail de révision des règlements d'urbanisme est débuté.

2023-05-04

### 7. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-04 AUGMENTANT LE FONDS DE ROULEMENT

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Val-Joli désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 1094 du Code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 343 930\$, soit 20% des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité possède déjà un fonds de roulement au montant de 140 000\$ connu sous le règlement numéro 2016-08;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire augmenter ce fonds de roulement d'un montant de 110 000\$;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion portant sur le règlement 2023-02 a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 3 avril 2023;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Gilles Perron appuyé par le conseiller Sylvain Côté



Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Gref.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 1<sup>er</sup> mai 2023

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** soit adopté le règlement numéro 2023-04 augmentant le fonds de roulement;

D'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité sous le numéro 2023-04 et en conséquence signé par le maire et la greffière-trésorière et déposé sous la garde de celle-ci.

2023-05-05

### 8. RÉOLUTION D'EMBAUCHE POUR LE POSTE D'EMPLOYÉ ÉTUDIANT

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Val-Joli désire embaucher un étudiant pour les travaux de la saison estivale et assister les employés municipaux dans divers travaux publics

**CONSIDÉRANT QUE** M. Philippe Lacasse a occupé le poste d'employé étudiant pour la saison 2022 et qu'il a satisfait aux critères du poste;

**CONSIDÉRANT QUE** ce dernier est disposé à occuper le poste d'employé étudiant pour la saison 2023;

Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice  
appuyé par le conseiller Raymond Côté  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** confirmer l'engagement de Philippe Lacasse pour une période débutant à la fin des classes, soit vers le 26 juin ou avant selon les disponibilités pour un poste d'emploi d'été étudiant. Le taux horaire sera selon la grille salariale en vigueur à la politique de condition de travail 2022-2024 de la municipalité de Val-Joli et l'emploi est pour une durée de 9 semaines et pourrait se prolonger au-delà de cette période selon les disponibilités de M. Lacasse et des travaux à effectuer.

2023-05-06

### 9. ATELIER DE FORMATION SYGEM 2023

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité encourage le perfectionnement des connaissances du personnel municipal;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly  
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser l'inscription de la greffière-trésorière adjointe à l'atelier de formation Sygem 2023 au coût de 320\$ plus taxes

2023-05-07

### 10. RÉOLUTION ENTÉRINANT L'ENTENTE AVEC SAINT-CLAUDE POUR LE PARTAGE DES REDEVANCES CARRIÈRE ET SABLIERE DU RANG 9

**CONSIDÉRANT QUE** les articles 78.1 et suivants de la Loi sur les compétences municipales qui imposent l'obligation à toute municipalité locale dont le territoire comprend le site d'une carrière ou d'une sablière de constituer un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies de circulation publiques municipales;

**CONSIDÉRANT** la présence de carrières et sablières sur le territoire de Val-Joli dont notamment une carrière/sablière propriété de la compagnie no 9207-1547 Québec Inc. située au 290, 9<sup>e</sup> rang à Val-Joli;



Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Gref.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 1<sup>er</sup> mai 2023

**CONSIDÉRANT QUE** la Loi permet à une municipalité qui a compétence en matière de voirie et par les voies publiques de laquelle transitent ou sont susceptibles de transiter, à partir d'un site situé sur le territoire d'une autre municipalité, des substances à l'égard desquelles un droit payable peut demander à cette dernière de conclure une entente sur l'attribution des sommes versées au fonds qu'elle a constitué;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités de Val-Joli et de Saint-Claude conviennent que les camions provenant de la carrière propriété de 9207-1547 Québec Inc, située au 290, 9<sup>e</sup> rang à Val-Joli, empruntent une partie du réseau routier mitoyen entre les deux municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités de Val-Joli et de Saint-Claude ont proposé une entente relative aux modalités de partage des sommes provenant de la perception des droits payables par l'exploitation de la carrière et sablière située au 290, 9<sup>e</sup> rang à Val-Joli

Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice  
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la signature de l'entente relative aux modalités de partage des sommes provenant de la perception des droits payables par l'exploitation de la carrière et sablière située au 290, 9<sup>e</sup> rang à Val-Joli.

D'autoriser le maire Rolland Camiré et la directrice générale Marie-Céline Corbeil à signer tout document relatif à cette entente.

2023-05-08

### 11. AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNATURE DES BREFS DE SAISIE

**CONSIDÉRANT** l'article 1013 du Code municipal, la greffière trésorière peut prélever avec les frais de justice au moyen de la saisie et de la vente de tous les biens meubles et effets de telle personne, trouvés sur le territoire de la municipalité si, après les 30 jours qui suivent la demande faite en vertu de l'article 1012 ou à l'expiration de tout autre délai applicable conformément à la section IV du chapitre XVIII de la Loi sur la fiscalité municipale ([chapitre F-2.1](#)) portant sur le paiement et le remboursement des taxes, selon le cas, les sommes dues par les personnes inscrites au rôle de perception n'ont pas été payées;

**CONSIDÉRANT** l'article 1014 du Code municipal, un avis d'exécution doit être signé par le maire et adressé à un huissier pour le recouvrement des taxes municipales dues;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
Appuyé par le conseiller Philippe Verly  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire à signer les brefs de saisir pour les contribuables sélectionnés de la liste des taxes municipales dues;

D'autoriser le déboursé des frais encourus pour enclencher cette procédure ainsi que la refacturation des frais à chacun des contribuables pour lesquels des brefs de saisie seront émis.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

2023-05-09

### 12. REHAUSSEMENT DE BORNES FONTAINE

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite rehausser 2 bornes fontaines situées sur la route 143 afin de faciliter l'accès à ces bornes en conditions hivernales;



Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Gref.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 1<sup>er</sup> mai 2023

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
Appuyée par le conseiller Jonathan Morin  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la soumission pour la fourniture et la pose de 2 extensions de 24" de Quali-D'eau au montant de 2670.04\$ plus taxes.

### TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER

2023-05-10

#### 13. MATÉRIAUX GRANULAIRES

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Val-Joli a prévu différents travaux de voirie nécessitant des matériaux granulaires selon les projets qu'elle doit réaliser;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté  
Appuyée par le conseiller Sylvain Côté  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**DE** s'approvisionner chez 9207-1547 Québec inc. pour :

- un montant estimé de 25 000\$ pour le projet du 9<sup>e</sup> rang soit environ 1600 tonnes de MG20B
- un montant estimé de 8500\$ soit environ 300 tonnes de MG112 et 300 tonnes de mg20b pour le projet de stationnement du parc Floral
- tout autre besoin de rechargement ponctuel si la distance ou la granulométrie le justifie pour le MG20B au coût de 16\$/tonne

**DE** s'approvisionner chez Excavation Yvon Benoit pour le matériel MG20B au coût de 10.75\$/tonne

**DE** s'approvisionner chez Entreprise B. Chevalier inc pour l'achat estimé de 280 tonnes de Criblure 0-7mm au montant de 15.34\$/tonne et 280 tonnes de MG20B à 13.44\$/tm pour le projet de la Grande Ligne;

D'autoriser l'achat de matériel granulaire chez un autre fournisseur si la distance le justifie par rapport à un travail donné ou si le travail demande une granulométrie ou caractéristique spécifique

2023-05-11

#### 14. ACHAT DE PNEUS POUR LE VÉHICULE WESTERN

**CONSIDÉRANT QU'**il était prévu de remplacer 8 pneus arrière du véhicule de voirie Western qui sont en fin de vie utile;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron  
Appuyée par le conseiller Philippe Verly  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

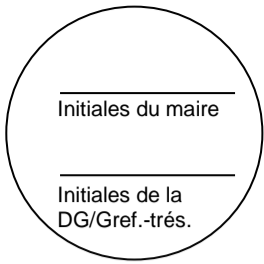
D'autoriser l'achat de 8 pneus chez Robert Bernard pour un montant de 3463.68\$ plus taxes.

### SANTÉ ET BIEN-ÊTRE HYGIÈNE DU MILIEU

### AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

#### 15 COMPTE-RENDU DE L'OFFICIER EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE POUR LE MOIS D'AVRIL 2023

Ce point est reporté



Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Gref.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 1<sup>er</sup> mai 2023

### LOISIRS ET CULTURE

**2023-05-12 16 CONTRIBUTION AU CALENDRIER 2024 TABLE DE CONCERTATION POUR LES AINÉS DU VAL-SAINT-FRANCOIS**

Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice  
Appuyé par le conseiller Raymond Côté  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**DE** contribuer pour l'achat de 2 publicités dans le calendrier au montant de 260\$.

**2023-05-13 17 CONTRIBUTION FINANCIÈRE GALA TOURNESOL D'OR**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**DE** contribuer pour un montant de 100\$ au Gala Tournesol d'or.

**18. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI**

Pas de sujet

**19. 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune question.

**20. CORRESPONDANCE**

- a) MTQ-demande pour décharge du ponceau no 0651
- b) MELCCFQ-nouvelles exigences réglementaires aux fournisseurs de services en matière de récupération et de valorisation de certains produits.

**2023-05-14 21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à **20h35**. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

\_\_\_\_\_  
Rolland Camiré,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Céline Corbeil,  
Directrice générale et greffière-trésorière

**RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Rolland Camiré, maire